

# Blanquer veut étendre les stages de remise à niveau pour les CM2 « dès cette année »

## ÉDUCATION

Dès cet été, avant d'entrer en 6<sup>e</sup>, les élèves de CM2 des écoles de l'éducation prioritaire feraient des stages de remise à niveau dans les collèges.

Marie-Christine Corbier  
@mccorbier

Aider les élèves des milieux les plus défavorisés à ne pas faire des grandes vacances « un moment de déperdition des acquis de l'année précédente ». Voilà ce qu'a en tête le ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer, pour les élèves de CM2 qui rencontrent des difficultés scolaires. Dans une interview au « Parisien » publiée jeudi, il affirme : « Dès cette année, nous allons donner aux élèves de CM2 la possibilité de bénéficier de soutien gratuit, avant l'entrée en 6<sup>e</sup>. » Il évoque des « stages d'une semaine », qui se dérouleraient

fin août dans les collèges, « au moins en éducation prioritaire, et si possible plus largement ». « Des enseignants volontaires, rémunérés sur la base d'heures supplémentaires » les assureraient. Ils seraient payés par les collectivités ou par l'Éducation nationale – « c'est en discussion », glisse-t-on au ministère. Ces stages seront « centrés sur le français et les mathématiques [pour] faire en sorte que tous les élèves sortent du primaire en sachant lire, écrire, compter et respecter autrui », poursuit le ministre de l'Éducation.

### Dispositifs existants

L'idée n'est pas neuve. A l'école primaire, « des stages de remise à niveau existent déjà », relève Stéphane Crochet, le secrétaire général du syndicat SE-Unsa. Ces stages ne sont pas limités à une semaine, mais se pratiquent aux vacances de printemps, lors de la première semaine des vacances d'été et durant la dernière semaine d'août. Des enseignants volontaires assurent déjà des stages de remise à niveau en groupes restreints d'élèves qui « ciblent les apprentissages en français et en

mathématiques », selon le site du ministère. Et ces stages sont « animés par des enseignants volontaires, rémunérés en heures supplémentaires ». Un autre dispositif complémentaire, dit « Ecole ouverte », existe depuis 1991. Il vise une remise à niveau des élèves, durant les première et dernière semaines des vacances d'été. « L'annonce laisse croire qu'on va corriger les dérives de l'école, alors qu'elle secoue bien plus que ce qui va se passer dans la réalité », s'agace Stéphane Crochet.

« L'objectif de Jean-Michel Blanquer est à une autre échelle que ce qui existe », précise l'entourage du ministre, insistant sur sa volonté de « repérer les bonnes pratiques – après évaluation – et d'aider à leur diffusion ». En 2015, 768 établissements bénéficiaient du dispositif « Ecole ouverte », dont 88 % de collèges, et donc peu d'écoles primaires. Quant aux stages de remise à niveau existants pour les élèves de CM1 et CM2, le ministère attend des statistiques précises de l'audit qu'il a déjà lancé auprès des rectorats et de l'administration, et qui touche le périscolaire au sens large. ■

## Le « non » à la réforme des rythmes scolaires

La communauté éducative, réunie dans le cadre du Conseil supérieur de l'éducation (CSE) pour un avis consultatif, a voté jeudi contre le projet de décret sur les rythmes scolaires (35 contre, 21 pour, 1 abstention et 15 refus de vote), présenté par le ministre de l'Éducation, et qui prévoit un possible retour à la semaine d'école de 4 jours. Le principal syndicat d'enseignants du primaire, le SNUipp-FSU, a toutefois soutenu le texte de Jean-Michel Blanquer. « On a toujours dit qu'on irait dans le mur, avec une réforme mal pensée. Cette fois, on y est, donc assouplissons les choses », confie sa secrétaire générale, Francette Popineau, prévenant que « ce n'est pas un blanc-seing donné au gouvernement ».